



AFC Pays d'Aix – Flash-Info 2016 n°20- 3 novembre 2016

203 Familles ont repris leur adhésion 2016 ! Et vous ?
Objectif : 250 au 31 décembre.



NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS AFC du Pays d'Aix

- Samedi 5 novembre Messe de rentrée et pot d'accueil des AFC
- Jeudi 17 novembre Chapelet de l'AFC à la maternité l'Etoile
- Jeudi 1^{er} décembre Soirée Théofamille : Histoire de la Doctrine Sociale de l'Eglise

Messe de rentrée de l'AFC du Pays d'Aix du Samedi 5 novembre à 18h à Venelles



Pourquoi une messe de rentrée, nous direz-vous ?

Pour au moins 3 bonnes raisons :

- pour prier ensemble pour toutes les familles
- pour mieux nous connaître et nous faire connaître
- pour mieux accueillir les nouveaux dans le Pays d'Aix.

Et aussi parce que nous n'avons pas beaucoup d'occasions de nous retrouver.

Alors nous vous attendons ! Venez comme vous êtes, avec vos enfants !

La messe sera célébrée à 18h par notre aumônier le Père Hervé Chiaverini, et suivie d'un apéritif de bienvenue offert à tous par l'AFC.

Et si vous le pouvez, nous serons heureux d'avoir un coup de main pour le service !



Merci d'avance et à bientôt !

Toute l'équipe de l'AFC du Pays d'Aix



LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE

Eglise de Venelles, 20h30, parking sur place
Père Hervé Chiaverini

3 soirées pour comprendre

DISPENSER LE BIEN COMMUN
JUSTICE SOCIALE
PRÉFÉRENCE POUR LES PAUVRES

SUBSIDIARITÉ
PARTICIPATION DES BIENS
SOLIDARITÉ

LA MÈRE N'EST PAS UNE FATALITÉ. ELLE A LA CAPACITÉ DE PENSER LE PARTAGE.

LA CRISE C'EST LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Comprendre la DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE

CAHIER ÉLECTORALE

Jeu 1^{er} décembre : Histoire
Jeu 26 janvier : Grands principes
Jeu 2 mars : Domaines d'application

THEO FAMILLE AFC LES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES Pays d'AIX
Contact : aix.afc.contact@gmail.com

La Doctrine Sociale de l'Eglise, un trésor à découvrir et à faire découvrir à nos élus !

Bientôt les élections présidentielles et bien avant cela, les primaires, où se bousculent les candidats. Chacun a son programme et ses idées, mais ces candidats ont-ils des convictions solides ? un projet pour notre pays ? Une vision pour notre monde ?

L'Eglise catholique n'est pas candidate, mais elle est porteuse d'un projet pour l'humanité, et ce projet qui est celui de Dieu, s'appuie sur des principes bien concrets, dont tout candidat devrait s'inspirer : la dignité de la personne humaine, le principe du bien commun, la destination universelle des biens, la valeur du travail, la place de la famille dans la société, le fondement de l'autorité politique... Pour n'en citer que quelques-uns.

Le Père H Chiaverini nous les présentera dans trois soirées Théofamille. La première a lieu Jeudi 1^{er} décembre sur le sujet : Histoire de la

Doctrine sociale de l'Eglise, à l'église de Venelles (chauffée) à 20h30. Entrée libre.

Nous vous encourageons à voter aux primaires pour choisir un candidat de conviction !
C'est presque un 1^{er} tour des présidentielles et notre choix est crucial !

Café des grands-parents de l'AFC du Pays d'Aix

Attention, modification du thème et du jour initialement prévus !

Le prochain café des grands-parents aura lieu sur le thème : **Comment prévoir sa succession et préserver la paix entre nos enfants ?** le vendredi 13 janvier de 14 à 16h chez Catherine GAUTHIER à Aix. Ce thème étant particulièrement délicat, la rencontre se déroulera avec la participation d'un intervenant spécialiste des questions patrimoniales.

Ces réunions sont ouvertes à tous ceux, membres de l'AFC ou non, que ce thème intéresse. Les échanges qui ont lieu lors de ces rencontres se font dans l'esprit des chantiers-éducation : écoute, respect, bienveillance et confidentialité.

Pour vous y inscrire et recevoir les informations utiles, merci d'écrire à aix.afc.contact@gmail.com ou téléphoner à 06.13.80.24.82

AFC
LES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES
Pays d'AIX

Café des grands-parents

Partager ses expériences, heureuses et/ou douloureuses, avec d'autres grands-parents, autour d'un thème et d'un café en suivant la pédagogie des chantiers-éducation.

VENDREDI 13 JANVIER DE 14 à 16h

Comment prévoir sa succession et préserver la paix entre ses enfants ?

Comment anticiper sa succession et préserver l'unité familiale ?
Quand et comment agir ?
Un spécialiste du patrimoine interviendra sur ce sujet et répondra aux questions.

thèmes proposés à choisir en groupe: **Beaux-parents et jeunes couples, la grâce de l'âge, aider nos enfants jusqu'ou...**

LIEU DU CAFE :
Chez Catherine GAUTHIER
Clos Saint-Blaise
Chemin des Tamaris
13100 Aix-en-Provence

RSVP : Aix.afc.contact@gmail.com

NOUVELLES DES CHANTIERS EDUCATION

· L'année des chantiers éducation a été lancée cette année avec la passionnante **conférence de rentrée du Père Jean-françois Noel** le 30 septembre dernier, « travailler à être soi », qui rappelait dans la lignée de Saint Augustin, l'importance de se connaître en vérité pour connaître sa vocation d'homme et d'enfant de Dieu. Les chantiers éducation sont constitués pour la plupart mais nous pouvons à tout moment vous aider à démarrer votre groupe.

· La **session Vittoz du 14 et 15 octobre dernier** a été rapidement remplie et très appréciée par les 14 participants. Une nouvelle session aura certainement lieu l'année prochaine pour répondre aux besoins des personnes sur liste d'attente. Merci à Marie-Dorothee Dazin d'avoir accompagné ce groupe dont les bénéfiques pourront être partagés tout au long de l'année lors des cafés Vittoz qui réunissent également les participants de la session d'avril 2015.

· **Des changements au sein des chantiers éducation :** Les chantiers éducation s'étoffent cette année avec de nouveaux talents. **Anne-Françoise Chevalier** assure désormais comme référente, le suivi et l'accompagnement des chantiers éducation d'Aix-en-Provence à la place de Alice Burdeyron qui après 3 années de service va prendre du recul et du temps pour s'occuper de son petit 5ème (Pierre, né le 13 octobre). Vous pouvez contacter Anne-Françoise à l'adresse mail générique chantiereducation.afcaix@gmail.com ou au **06 80 31 73 84** pour solliciter son aide au démarrage d'un nouveau chantier.

A bientôt pour de prochains rendez-vous en cours de préparation : formations, conférences-ateliers etc... et n'hésitez pas à nous faire remonter vos désirs ou propositions de formations, conférences pour le bien des familles.

Alice Burdeyron et Anne-Françoise Chevalier



Jeudi 17 novembre chapelet

Comme tous les 3^e jeudis du mois, un chapelet sera dit à la Maternité l'Etoile aux intentions de nos familles.

Renouvellement des adhésions : il est important avant la fin de cette année que ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion à l'AFC le fassent car au 31 décembre le nombre de voix que nous représentons au sein de l'UDAF des Bouches du Rhône sera arrêté. Chaque voix compte ! Vous pouvez aller sur le site : <http://www.afc-france.org/nous-rejoindre/actions/adherer>. Un très grand merci à ceux qui l'ont déjà fait !

L'AFC du Pays d'Aix aussi en campagne !

Un de nos objectifs de cette année est le plus grand rayonnement de notre AFC en nous faisant connaître davantage dans les paroisses éloignées d'Aix.

Après **le Tholonet** le 9 octobre, nous irons le 20 novembre à **Istres** à la messe des familles, pour faire découvrir la mission de l'AFC.

Invitez-nous dans votre paroisse ! Nous viendrons avec plaisir présenter notre association.



INFORMATIONS NATIONALES AFC

(communiqués AFC des 20 et 21 octobre 2016)



Encore un coup de matraquage fiscal sur les familles

DROITS DE SUCCESSION ET DE DONATION AUGMENTÉS POUR LES FAMILLES DE TROIS ENFANTS ET PLUS

Le projet de loi de finances pour 2017 prévoit la suppression de la réduction des droits de succession et de donation pour charges de famille bénéficiant aux héritiers ou donataires ayant au moins trois enfants vivants ou représentés au moment du décès ou de la donation.

Le PLF prévoit en effet la suppression de l'article 780 du Code général des impôts qui institue une réduction de 610 € par enfant en sus du deuxième pour les transmissions en ligne directe et de 305 € pour les autres.

Le Gouvernement justifie la suppression de cette réduction créée en 1981 par le fait "qu'elle ne profite structurellement qu'aux patrimoines les plus aisés et que son montant est trop limité pour avoir un effet incitatif réel (pour les donations)."

PLUS LE PATRIMOINE EST MODESTE, PLUS L'IMPACT EST IMPORTANT

Contrairement à ce qui est affirmé, l'effet de cette réduction est en réalité d'autant plus élevé que le patrimoine transmis est modeste puisqu'il s'agit, non d'un abattement sur la base imposable, mais d'une réduction des droits dus.

En valeur absolue, cette réduction est d'un montant identique pour tous les contribuables ayant au moins 3 enfants, mais elle est plus élevée en valeur relative pour les familles recevant un patrimoine modeste.

Quant à son montant trop limité, cela est dû au fait qu'il n'a pas été revalorisé depuis le passage à l'euro en 2002, il y donc 14 ans.

Mais le Gouvernement a toute latitude pour relever ce montant, surtout que son coût budgétaire n'est que de 25 millions d'euros !

UN ETAT QUI S'ACHARNE CONTRE LES FAMILLES : DANS QUEL BUT ?

Cette mesure s'inscrit à nouveau dans la lignée des mesures récentes qui ont pénalisé les familles :

- Pérennisation de la suppression de la demi-part de quotient familial dont bénéficiaient les veufs et veuves ayant élevé des enfants
- Abaissement par deux fois du plafond du quotient familial ;
- Mise sous conditions de ressources des allocations familiales ;
- Imposition de la majoration de retraite dont bénéficient les retraités ayant élevé au moins 3 enfants ;
- Abaissement des seuils de ressources pour bénéficier de la prestation d'accueil de jeune enfant et réduction de son montant ;
- Recul de la date de versement de la prime de naissance ;
- Suppression de la réduction dont bénéficiaient les familles d'au moins 3 enfants sur les frais de cantine scolaire.

Les AFC ne comprennent pas et s'indignent contre l'acharnement de nos gouvernants à pénaliser ainsi les familles, et particulièrement les familles nombreuses alors même que ce sont elles qui assurent le renouvellement des générations et l'équilibre de notre régime de retraite fondé sur la répartition et qui, avec les familles monoparentales, souffrent du taux de pauvreté le plus élevé !

Cap sur 2017 avec les AFC : nos propositions pour la famille

Les AFC publient aujourd'hui leurs propositions politiques, travaillées collectivement depuis plusieurs mois par un comité d'études et le conseil d'administration de la Confédération nationale, en concertation avec des experts reconnus dans leur domaine. Ordonnées autour de **sept thèmes majeurs** (École et éducation, Politique familiale, Laïcité, Éthique et écologie de l'homme, Espérance, Travail, Famille durable), ces propositions décrivent le projet politique des AFC pour la société, dans les domaines concernant la famille, et servent de support aux entretiens que nous avons avec les candidats. Ces rencontres sont toujours l'occasion de redire nos convictions sur la place de la famille dans la société. Les premiers fruits portent, certains candidats reprenant nos propositions.

Pour retrouver ces propositions aller sur : <http://www.afc-france.org/elections-2017>

En novembre, la mobilisation se poursuivra avec la mise en ligne d'un état des lieux des positions des candidats sur les sujets touchant à la famille.

Les AFC c'est aussi un travail de terrain

Les AFC travaillent au quotidien aux côtés des familles pour les aider dans leurs tâches éducatives, mais surtout pour les conforter dans leur capacité à faire leurs propres choix et à mener à bien l'aventure familiale.

Elles favorisent le contact direct et local avec les élus pour déployer les politiques familiales dont la France a besoin, et interpellent les candidats aux prochaines échéances électorales pour que la famille soit reconnue et soutenue par des politiques ambitieuses en sa faveur, ainsi qu'en faveur des parents, premiers et principaux éducateurs de leurs enfants, d'une laïcité bien comprise, d'une écologie de l'homme soucieuse des plus fragiles...

Porter la voix des familles et éclairer les choix des familles adhérentes : ce double enjeu, ici national, nous vous proposerons et vous aiderons à le poursuivre au printemps prochain auprès des candidats aux législatives dans vos circonscriptions.

Nouveau coup d'arrêt à la GPA au Conseil de L'Europe

Strasbourg- L'Assemblée Parlementaire du Conseil de L'Europe (APCE) a rejeté le 12 Octobre 2016 un projet de recommandation ambiguë sur la GPA, lors d'une session plénière, recommandation présentée par la Sénatrice Belge, le Dr Petra De Sutter (Groupe Socialiste).

« Un texte très ambigu, évasif sur la manière de protéger réellement les droits des enfants et de lutter contre la GPA (Gestation Pour Autrui), a été repoussé aujourd'hui : les tentatives faites pour légitimer cette pratique ont échoué à chacune des étapes de cette longue procédure », a déclaré



Antoine Renard, Président de la FAFCE (Fédération des Associations Familiales Catholiques Européennes, réunissant 15 pays), mettant un terme à une procédure complexe qui a commencé il y a deux ans.

La FAFCE, en tant qu'organisation à statut participatif au Conseil de l'Europe, applaudit ce rejet qui vient confirmer que les citoyens et les ONG peuvent faire entendre leurs voix. Antoine Renard souligne que « Ceci est le résultat des efforts menés conjointement par de nombreux membres de l'Assemblée et par les appels de

plusieurs organisations qui ont attiré l'attention de l'opinion publique sur ce rapport qui aurait autrement pu être approuvé, préparant silencieusement la voie à toutes formes de GPA».

Un débat public a finalement pu s'instaurer et de nombreux députés ont eu la possibilité d'affirmer que les droits des enfants sont

inséparables de la dignité des femmes et des autres acteurs impliqués dans la pratique de la GPA. Les résultats sont maintenant publiés en ligne et chacun sera en mesure de voir comment ses représentants à Strasbourg ont voté sur cet important sujet. Contact:

Nicola Speranza, Policy Officer
n.speranza@fafce.org +32 (0)498 46 02 20

RAPPEL : Un site internet de petites annonces AFC au niveau national



Vous avez une maison à vendre ou à louer ? Vous cherchez une aide familiale ?

Il existe un site national AFC permettant de diffuser et connaître les annonces de tous les adhérents AFC de notre pays : <http://www.afc-services.org/>

L'identifiant est `afc2016` et pour connaître le mot de passe, vous devez vous adresser à votre AFC (aix.afc.contact@gmail.com)

AUTRES INFORMATIONS

Chrétiens en Syrie : Témoignage exceptionnel

Mgr Samir NASSAR, évêque maronite de Damas, en Syrie depuis une douzaine d'années, présent dans notre région à l'occasion de la béatification du Père Marie-Eugène (19 novembre à Avignon) a accepté de témoigner sur la situation des chrétiens en Syrie ; il donnera ce témoignage le dimanche 20 novembre à 17h à la Mairie d'Eguilles (salle des mariages).

Familles contemporaines, le défi de l'éthique

Colloque organisé le 24 novembre par la Ville de Marseille (Direction Action sociale et solidarité, Division Famille) et présenté par Catherine Giner, déléguée régionale à la Famille, avec la participation de Jean-François Mattéi, Laurent Ravez, Clotilde Brunetti-Pons, Pierre Le Coz, Delphine Lance et Pierre Levy-Soussan, à l'EMD rue Joseph Biaggi 13003 Marseille-Entrée libre sur inscription (nous contacter pour recevoir un bulletin d'inscription).

Libre pour aimer, sortir de la dépendance pornographique

Une conférence bientôt à Aix le 9 décembre !

Beaucoup de personnes, de plus en plus jeunes, sont perturbées par la consultation addictive de sites pornographiques et la vision de films de même caractère.

Un groupe de travail initié par le Père Eric Jacquinet et « Amour et Vérité » (branche couples de la communauté de l'Emmanuel) ont initié un parcours de guérison et mis au point des moyens de prévention. Ils partagent leur expérience par des conférences dans toute la France, destinées à un large public d'adultes, parents, enseignants, éducateurs....

Une de ces conférences aura lieu à Aix à la Maison diocésaine à 20h30 le 9 décembre prochain

Pour en savoir plus : <http://librepouraimer.com/>



..... **Catéchistes, Parents d'élèves investis dans vos écoles : Brunor est de retour !**

L'illustrateur de bandes-dessinées Brunor est chargé de mission par le Diocèse de Paris.

Il sillonne la France.

Vous aviez porté un intérêt particulier pour le cycle des **Débats-Philo organisés par la Maison des Lycéens et Brunor**, au printemps dernier. Il ne cesse d'approfondir son enquête -avec un 8ème album cet automne !- et revient à Aix afin de reconduire l'expérience auprès de nos lycéens et étudiants. (ou tout autre public souhaité)

Sur votre demande, **il aura la possibilité d'intervenir dans vos lycées ou paroisses** pour un cycle de 3 rencontres. (Une unique intervention est également possible)

3 semaines d'intervention envisagées à ce jour :

- du 13 au 16 décembre 2016
- du 6 au 10 février 2017
- du 3 au 7 avril 2017

Ce sont là ses semaines disponibles mais il nous faudrait coordonner au mieux sa présence sur notre ville, en cumulant ses interventions au plus proche l'une de l'autre. Merci pour cela de prendre contact par mail ou téléphone au plus vite afin de convenir ensemble des horaires de chaque cycle et intervention qui conviendrait au mieux à vos emplois du temps scolaires ou agendas de paroisses. Merci de votre compréhension et... de votre réactivité !

Contacts : Inès Lacaille 06 77 49 94 97 et Katia Philipon 06 60 80 35 51
ou auprès de la Maison des Lycéens : maisondeslyceens2.0@gmail.com



..... **Qu'est-ce que philosopher ? Qu'est-ce que l'homme ?**

Vous avez toujours rêvé d'approfondir ces questions?

L'Institut Universitaire Saint Luc (Séminaire d'Aix à la Maison diocésaine) propose des séances de 2 heures les lundis de 18h30 à 20h30 environ tous les 15 jours, **Cours de philosophie diplômants**.

L'IUSL propose également de nombreuses possibilités de **formation à la Bible, à la Théologie, à la pastorale** qu'il est possible de suivre en **auditeur libre** ou avec une **validation diplômante (DUET)**. Renseignements sur : <http://icm.catholique.fr/iusl/> ou en écrivant à iusl@catho-aixarles.fr, tél : 04.42.17.59.47



..... **Couples en espérance d'enfants**

Sainte Colette, née en 1381 de parents âgés, est la patronne des couples en espérance d'enfants.

La paroisse Sainte Colette (Paris 19^e) propose un accompagnement des couples en espérance d'enfants à travers des dimanches de prière particulière chaque mois, des rencontres trimestrielles (les dimanches de Sainte Colette), un pèlerinage à Poligny (Jura) du 7 au 9 juillet 2017 jusqu'au monastère des Clarisses où repose le corps de Sainte Colette.

Les personnes intéressées par cet accompagnement et motivées pour le mettre en place dans notre diocèse peuvent se manifester auprès du service famille et société : famille-societe@catho-aixarles.fr.





Se former à l'accompagnement affectif des jeunes Grâce à la pédagogie Teenstar

Venez-vous former à la pédagogie Teenstar du mercredi 9 au dimanche 13 novembre à Toulon. Inscrivez-vous auprès d'Anne-Charlotte du Chaffaut au 04 83 11 48 22 / 06 02 33 15 42 - sud-est@teenstar.fr

Ces parcours Teenstar sont déjà proposés dans les collèges privés d'Aix et à la maison des lycéens où il manque des animateurs, surtout pour les garçons... A bon entendeur... ?

Petites annonces



Grande braderie d'automne au Puy Sainte Réparate les samedi et dimanche 5-6 Novembre

organisée par le Secours Catholique et la Croix Rouge
Vêtements présentés sur cintres, homme, femme et enfant,
chaussures, bijoux, jouets, brocante, livres.

De 9h à 18h les samedi 5 et dimanche 6 novembre.
Salle des Fêtes du Puy Ste Réparate (13).
Information à faire passer autour de vous !



Babysitting : n'hésitez pas à nous écrire si vous cherchez une babysitter ou si vos enfants cherchent à faire du babysitting, nous tenons une liste à jour (réservée aux adhérents). **Faites vivre cette liste pour qu'elle soit utile !**

Une suggestion à nous faire ? Besoin de renseignements ? Une intention de prière ? Ecrivez-nous à aix.afc.contact@gmail.com

Nous sommes à votre disposition. A bientôt, avec toutes nos amitiés!



L'équipe AFC du Pays d'Aix,
Membre de l'UDAF 13 - Association reconnue d'utilité publique
AFC du Pays d'Aix-Maison Diocésaine 7 Cours de la Trinité CS 70782
13625 Aix-en-Provence Cedex 01

Présidente : Anne Chareton 04.42.92.25.19

Vice-présidente : Mireille le Hucher 04.42.24.03.00

Trésorière : Catherine d'Illiers 04.42.92.66.63

Resp Chantiers Education: Alice Burdeyron 06.61.46.13.76

Déléguée chantiers éducation : Anne-Françoise Chevalier 06 80 31 73 84

Communication : Isabelle de Vasselot 06.20.98.70.41

Webmestre : Pierre de Vasselot 06.24.51.23.68

Représentants UDAF : Xavier Vercken 04.4226.98.02

Mireille le Hucher 04.42.24.03.00

Représentantes des usagers de la Santé :

Conseiller religieux: Père Hervé Chiaverini 09.52.25.02.51

aix.afc.president@gmail.com

mireille.lehucher@orange.fr

dilliers.catherine@orange.fr

chantiereducation.afcaix@gmail.com

idevass@yahoo.fr

aix.afc.communication@gmail.com

xavier.vercken@wanadoo.fr

mireille.lehucher@orange.fr

francoisetaffet@taol.com

herve.chiaverini1965@gmail.com

site internet : www.afc-aix.fr/ Page facebook : <https://www.facebook.com/AFC.pays.aix>

Compte Twitter: https://twitter.com/AFC_Pays_Aix